

MAG CHENÔVE

AVEC VOUS

Bonne
année
2017

INFORMATIONS MUNICIPALES



DOSSIER
Les vergers du Sud
LAURÉATS DU CONCOURS D'IDÉES

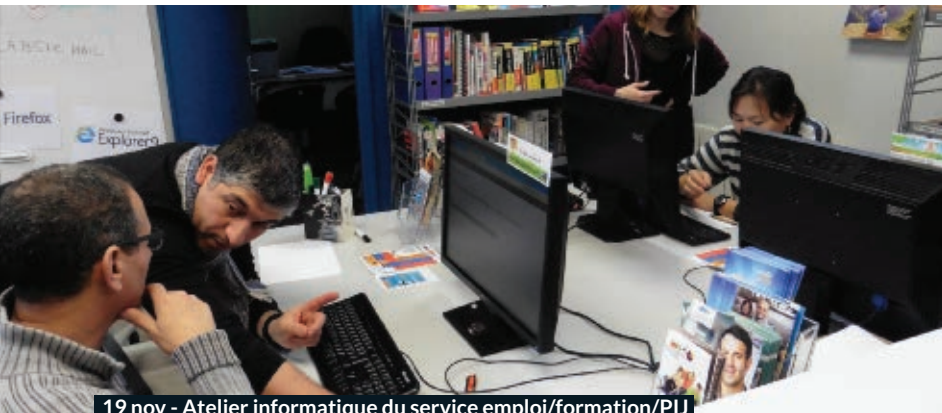
SITE EX-DIVIA

DÉCEMBRE 2016 - JANVIER FÉVRIER 2017

ville-chenove.fr



9 nov - Exposition des peintures de Moke Fils, artiste congolais, au Tremplin



19 nov - Atelier informatique du service emploi/formation/PIJ



25 nov - Nuit des bibliothèques de l'agglomération dijonnaise à Chenôve



2 déc - Visite du Mail et de Kennedy par le directeur général de l'ANRU



11 janv - Cérémonie des vœux 2017

SOMMAIRE

Éditorial du maire

4 > 14

Noël solidaire
150 ans de Musique Municipale
Convention artistique avec Chefchaouen
Le centre nautique Henri Sureau
Le 11 novembre 2016
Participation citoyenne en actes
La tranquillité renforcée
Un budget maîtrisé
Animations au Café Pirouette

TROMBINOSCOPE à détacher

Conseil municipal de Chenôve

Dates des visites et permanences 2017

15 > 21

Dossier :

Les vergers du sud

LAURÉATS DU CONCOURS D'IDÉES D'URBANISME

22 > 23

Tribunes de libre expression

24 > 27

Recensement
Don du sang
Jumelage
Bibliothèque

AGENDAS

Manifestations culturelles, sportives, commémoratives

Permanences des élus et visites de quartiers

MAG-CHENÔVE AVEC VOUS

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130 - 21303 Chenôve Cedex

Tél. : 03 80 51 55 00 • Fax : 03 80 51 55 01

mag@ville-chenove.fr • www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet • Direction éditoriale :

Justine Lagrange • Direction artistique : Geneviève Darosey • Rédaction :

Emilie Billot, Jean-Marc Bordet, François Chapuis, Blandine Coffigny,

Stéphane Gaillard, Eric Kragbe, Justine Lagrange, Lucie Sallie • Crédits

photos : Pierrick Finelle, Jonas Jacquelin, Cécile Martin - Ville de Chenôve

• Impression : ICO - 17 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon • Distribution :

Adrexo • Dépôt légal à parution • Tirage : 9000 exemplaires



CRÉONS ENSEMBLE UNE «NOUVELLE URBANITÉ» À CHENÔVE

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je souhaite vous présenter, au nom des élus municipaux et des agents de la Ville de Chenôve, mes meilleurs vœux pour 2017. Qu'elle soit pour vous, vos familles et vos proches, une année paisible, sereine, une année de solidarité, d'échanges et de fraternité pour nous tous. Qu'elle soit également une année de participation citoyenne forte pour que nous puissions, ensemble, agir au présent et créer le futur de Chenôve !

Avec les élus de mon équipe municipale, au quotidien, nous œuvrons à créer une « nouvelle urbanité » à Chenôve dans le cadre d'un renouvellement des pratiques démocratiques où chacune et chacun peut prendre sa place et participer à notre projet commun.

Étymologiquement, l'urbanité est intimement liée à la ville : d'abord, c'est tout ce qui touche à un territoire urbain déterminé, délimité, aménagé et gouverné ; c'est aussi l'ensemble des relations qui existent entre tous les acteurs de la ville, citoyens, élus, services publics, associations, commerces, entreprises... qui vivent leur ville, participent à son animation et contribuent à sa promotion ; c'est enfin la manière dont on vit sa ville, les uns avec les autres, dans le respect des uns et des autres, avec ce qui nous rassemble, mais aussi ce qui peut nous distinguer. L'urbanité, c'est vivre sa ville au présent et penser ensemble son évolution et son avenir.

Créer une « nouvelle urbanité » c'est faire en sorte que chaque action que nous portons avec ambition, dans le cadre de notre programme municipal, s'élabore avec vous. Cette « co-construction » est au cœur de notre méthode visant à réhabiliter l'action publique et l'action politique sur notre territoire. Ainsi, nous avons créé et lancé en 2016 le conseil citoyen et les conseils participatifs, instances locales de débat d'échanges à l'échelle du quartier. Ils sont déjà au travail et nous vous présenterons prochainement comment leur action se concrétisera au plus près de vous. Nous renforcerons en 2017 la démocratie participative locale avec, comme point d'orgue, l'installation du Conseil consultatif chenevelier qui regroupera toutes les instances consultatives de la ville et d'où émergeront idées et initiatives utiles pour Chenôve. Initiées en 2016, les visites et les permanences de quartier se poursuivront (à consulter dans

le cahier détachable dans ce numéro). Appréciables de toutes et tous, elles nous permettront de nous retrouver, en proximité et en convivialité, pour dialoguer et pour répondre à vos questions.

Créer une « nouvelle urbanité », c'est agir pour une meilleure tranquillité publique au cœur de la Cité. Cela commence par ne pas occulter ou nier les problèmes. Cela passe aussi par l'échange, sans tabou ni préjugés. C'est pourquoi, j'ai souhaité vous rassembler pour vous informer et débattre sur ce sujet sensible, en présence de madame la Procureure de la République et du directeur départemental de la Sécurité publique. Ce fut un moment important qu'il convient de renouveler, en plus des importantes mesures prises depuis septembre 2015 en matière d'amélioration de la tranquillité publique.

Créer une « nouvelle urbanité », c'est permettre aux futurs citoyens de s'impliquer, dès maintenant, dans la vie de leur ville. C'est pourquoi, en 2017, une nouvelle impulsion sera donnée en direction de nos enfants et de nos jeunes, d'une part avec la refonte du Conseil consultatif de la Jeunesse dans le nouveau Conseil participatif de la Jeunesse, d'autre part avec la mise en œuvre dans les écoles d'un projet éducatif de recherche innovant et unique en France, dont l'objectif est la réduction des inégalités scolaires sur notre territoire, en lien avec l'ambitieux programme d'équipement numérique de nos écoles maternelles et primaires.

Créer une « nouvelle urbanité », c'est inventer ensemble le quartier de demain, la Ville de l'avenir. Le développement durable, la protection de notre environnement et l'amélioration de notre cadre de vie, la mixité sociale et intergénérationnelle, l'attractivité résidentielle de Chenôve, doivent tous nous concerner, sans exclusive et sans discrimination. Dans ce domaine, 2017 donnera libre cours à notre imagination avec la présentation des propositions des équipes d'architectes retenues dans le cadre du concours d'idées sur l'aménagement du futur quartier des Vergers du Sud (plus d'info dans le dossier spécial de ce numéro).

Encore tous mes vœux à vous, de joies et de bonheur partagés, et de réussite pour Chenôve, pour notre Ville !

Très belle année 2017 !
Thierry Falconnet

Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve
Vice-président de la Communauté urbaine du Grand Dijon



NOËL SOLIDAIRE

Le Père Noël n'est décidément pas une ordure à Chenôve !

À Chenôve, une tonalité nouvelle est donnée aux festivités de fin d'année. Solidarité, entraide, partage, fraternité, ces valeurs qui nous sont si chères, sont les maîtres-mots des manifestations qui se sont déroulées durant le mois de décembre pour que vive l'esprit de Noël partout dans la ville ! Ce « Noël solidaire » que nous vous avons proposé les 2 et 3 décembre derniers a réuni de nombreux cheneveliers autour d'ateliers et d'animations culturelles, sportives et artistiques organisés par nos offices municipaux, nos associations et les services de la ville. Les dons en faveur du téléthon sont importants, vous avez aussi été nombreux à participer à la collecte de jouets pour leur distribution avec le Secours Populaire aux enfants qui n'ont pas la chance d'être toujours gâtés à Noël.

Nous avons pu aussi compter sur le soutien et la participation active de nos partenaires (DESIE, SONOFEP, le Centre Commercial C. Chenôve et Géant Casino) qui ont accepté généreusement de jouer le jeu de la solidarité à nos côtés en direction de la population. La décoration de l'« arbre à idées » avec les vœux formulés par les habitants durant ce week-end et le partage d'une soupe chaude en toute convivialité ont également été des temps forts de cette édition !

Nous avons su, ensemble, démontrer qu'à Chenôve le père Noël n'est décidément pas une ordure et nous savons que nous pouvons compter sur votre investissement dans quelques mois pour la nouvelle édition du « Noël solidaire » !







CONCERT SAINTE CÉCILE 2016

La Musique Municipale 150 ans d'histoire...

C'est l'une des institutions les plus anciennes de la ville, 150 ans qu'elle joue en harmonie ! A l'occasion du concert de la sainte Cécile, la grande salle du Cèdre fut, cette année, totalement investie. Musiciens et acteurs ont su nous faire revivre les grandes époques d'un siècle et demi grâce à une mise en scène remarquable de tableaux. Une prestation qui fera date elle-aussi, marquant à la fois l'âge de cet orchestre d'harmonie, mais surtout sa vitalité !



PARTENARIAT ARTISTIQUE

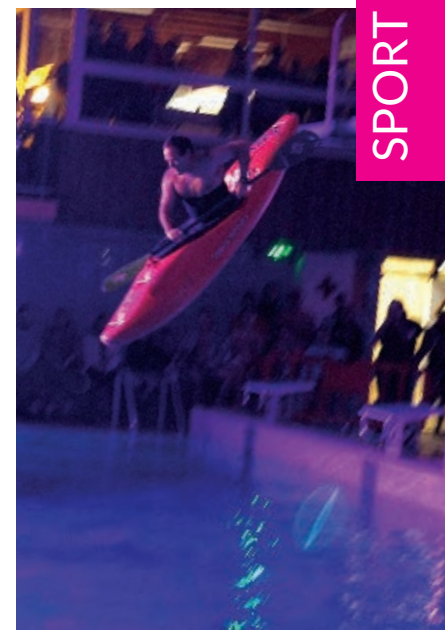
Mélo-dies du Maroc



Chefchaouen-Chenôve, 1595 km séparent nos deux villes, une convention de partenariat artistique les relie désormais ! La signature de cette convention le 24 novembre dernier par les deux maires, Mohamed Sefiani et Thierry Falconnet, acte le développement de ce partenariat. Son objectif est de favoriser l'ouverture et la transmission par la rencontre et les échanges inter-conservatoires, dans un véritable dialogue entre cultures. Au Cèdre, le concert Al Andalus a clôturé la visite officielle des élus de Chefchaouen à Chenôve aux doux rythmes arabo-andalous, mêlant les mélodies orientales et occidentales, à la voix envoûtante de la chanteuse Samira Kadiri, pour une (re)découverte en musique des liens qui unissent Orient et Occident.

Après la scène du Cèdre et celle du Théâtre des Feuillants dans le cadre du festival « Les Nuits d'Orient », cette création voyagera en avril 2017 au Maroc contribuant ainsi à faire connaître le travail des artistes et des 20 élèves marocains et français des conservatoires de Chenôve et de Chefchaouen !





CENTRE NAUTIQUE HENRI SUREAU

40 ans à votre service !

Un véritable show aquatique a illuminé les bassins du Centre Nautique municipal « Henri Sureau » le 19 novembre dernier à l'occasion de son 40^{ème} anniversaire ! Après le dévoilement du nouveau nom de la piscine en hommage au maire de Chenôve qui fut à l'origine de la construction de la piscine, les animations et démonstrations se sont succédées pour le plaisir des grands comme des petits emportés par les mix aux sonorités électroniques de RISK, association résidente de l'Entrepôt ! Un relais-natation, des

sauts en Kayak, des démonstrations de plongée et d'apnée sportives ainsi que plusieurs duos et ballets de natation synchronisée ont rythmé cette soirée, le tout saupoudré par l'époustouflante prestation de Laura Augé, 8^{ème} aux derniers Jeux Olympiques de Rio en duo nage synchronisée. Ce show aquatique a clôturé 4 jours de festivités, 4 jours d'activités proposées gratuitement et ouvertes à tous, à tous les âges et à tous les niveaux, grâce à la mobilisation et à l'investissement de toute l'équipe du centre nautique !



4 HEURES DE NAGE 2016

A vos marques, prêts, partez !



Comme chaque année, les épreuves des « 4 heures de nage » ont réuni les habitués des bassins et les compétiteurs de tout âge. Une fois encore, cet incontournable rendez-vous du Centre Nautique a été celui des défis relevés et des exploits, dans la bonne humeur et la solidarité !

INFO

Stages de ski et surf Pour les 8/16 ans

■ Du 25 au 28 février 2017

■ Du 2 au 5 mars 2017

Comme chaque année, le service des sports propose des stages autour de l'univers de la neige. Pendant les vacances d'hiver, en février et en mars, les jeunes de 8 à 16 ans pourront s'initier ou se perfectionner à la pratique du ski alpin et du surf.

Ces stages ont lieu à Bellevaux, en plein cœur du massif des Alpes et l'hébergement se fait dans un chalet situé au bord des pistes.

Pour plus d'informations :

plaquette neige sur le site internet
www.ville-chenove.fr

et maison des sports 03 80 51 55 50

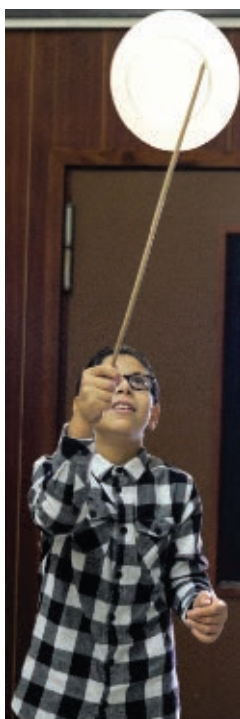


JOURNÉES DES DROITS DE L'ENFANT L'enfant à l'honneur

Comme chaque année, en novembre, est célébrée la Journée Mondiale de l'enfance. A Chenôve, durant toute l'année, les acteurs du monde de l'enfance se mobilisent pour promouvoir les droits des enfants. Mais pendant une semaine, la Ville de Chenôve met l'enfant et la famille à l'honneur en organisant d'intenses moments de partage et d'échanges autour d'activités sportives, culturelles et de découverte ouverts à tous.

Cette année, la performance musicale un brin déjanté des « Kids Monkey », le spectacle poétique Métamorphose, les ateliers d'expression plastique et musicale à partir d'une pièce d'opéra ou les ateliers de jonglage, magie et autres acrobaties ont parfaitement illustré la thématique « l'enfant dans tous les sens ! ».

La programmation variée et créative, concoctée en collaboration avec l'accueil de loisirs du Plateau et du Mail, l'accueil solidarité et famille (PMI), les affaires culturelles, le Centre social le Tremplin, la Maison de la Petite Enfance, Pirouette cacahuète, P'tit bleu P'tit jaune et les Pionniers aura permis à plus de 1600 enfants de participer à cette semaine des droits de l'enfant à Chenôve.





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2016

Centenaire de la Première Guerre mondiale

Le 11 novembre dernier, la traditionnelle commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale a pris une ampleur et un caractère très particulier. En effet, à l'appel de la municipalité et du Comité d'Entente des Anciens Combattants, la cérémonie a été marquée non seulement par une présence massive mais aussi par une importante implication de la jeunesse.

Associés à l'ensemble du déroulement, les jeunes des Pionniers de France et de plusieurs établissements scolaires ont entonné la Marseillaise avec la Musique Municipale après avoir déposé des œillets au pied du monument aux morts. Puis, à la salle des fêtes, l'orchestre à l'école (élémentaire des Violettes), dirigé par Frédérique Jacquemin, a apporté sa contribution en interprétant un arrangement de l'hymne national.

Par ailleurs, plusieurs élus municipaux ont donné une dimension historique pleine d'émotion par la lecture d'extraits de lettres de tirailleurs sénégalais et d'un poilu de Chenôve, Victor Gallois, mort sur le front en septembre 1915.

S'il en était besoin, ce 11 novembre 2016 aura une nouvelle fois démontré la force de l'engagement de Chenôve, de ses habitants, de sa municipalité, pour un authentique travail de mémoire et sa transmission aux jeunes générations, véritables socles de la citoyenneté.



2014-18
CHENÔVE SE SOUVIENT



« Rassembler la population de Chenôve dans sa diversité à la commémoration du 11 novembre, associer notre jeunesse à la mémoire des grandes dates de l'Histoire sont pour nous un grand plaisir et une réelle fierté. »

Jean-Dominique BAGNARD, conseiller municipal délégué au monde combattant

La participation citoyenne en actes



Habitants, associations, acteurs économiques, citoyens de tous les quartiers s'expriment sur les sujets qui leur tiennent à cœur et s'investissent dans les projets de leur commune.



Etre membre d'un conseil participatif : kesako ?

Etre membre d'un conseil participatif, c'est utiliser la connaissance que l'on peut avoir de son environnement immédiat et quotidien parce qu'on y vit et qu'on le pratique. Comme dit l'adage : « c'est la personne qui porte la chaussure qui sait le mieux si elle fait mal et où elle fait mal ». Cette connaissance permet d'orienter et d'enrichir l'action publique locale.

C'est donc mettre à profit ce que l'on sait de son quartier pour être force de proposition et agir sur le cadre de vie de ses habitants.



Vos élus au cœur des quartiers

En novembre 2016, les habitants des quartiers du stade et de Mail-Gambetta avaient rendez-vous avec les élus pour la visite de leur quartier. Ils ont pu évoquer des problèmes du quotidien, de voisinage, de stationnement et tout ce qui leur tient à cœur pour l'amélioration de leur cadre de vie.

Prochaines visites : lire pages 26-27



Les membres des différents conseils ont été tirés au sort, ils ont accepté de participer à cette belle aventure démocratique ! Ils ont accepté de se rendre disponibles pour réfléchir, donner leur avis, s'investir dans les projets qui concernent leur quartier ou plus largement notre ville ! Leur compétence d'usage, c'est-à-dire la connaissance du quartier dans lequel ils vivent ou ils travaillent, va leur permettre d'enrichir les projets municipaux au profit de tous les cheneveliers.

Autonomes, les conseillers peuvent être force de propositions et porteurs d'initiatives locales. C'est également eux qui déterminent la manière dont ils souhaitent communiquer avec les autres habitants.



Indépendants, les conseillers fixent eux-mêmes leur ordre du jour, les sujets qu'ils souhaitent aborder. La municipalité n'interviendra ni ne communiquera au sujet des conseils participatifs et du conseil citoyen qu'avec leur accord ou à leur demande.





Le conseil participatif des jeunes

Au même titre que leurs aînés des conseils participatifs, les jeunes de 14 à 18 ans qui souhaitent s'investir dans la vie de leur ville, donner leur avis, mener à bien des projets qui leur tiennent à cœur, pourront le faire à travers une nouvelle instance : le conseil participatif des jeunes. Le CPJ verra le jour au printemps et aura pour objectif d'associer un maximum de jeunes à ses actions.



La mise en couleur de la Maison Universitaire de Santé et de Soins Primaires

Tout au long de l'année 2016, au cours d'ateliers encadrés par des plasticiens, des habitants ont pu participer à la mise en couleur de la MUSSP : décoration de la rampe et des salles d'attente. Un projet qui a permis de mieux faire connaître ce lieu unique ouvert à tous !



Rue des Pétignys

Voici un exemple concret d'une des réalisations qui ont été initiées l'an passé par la communauté urbaine suite à une des demandes des habitants lors d'une visite de quartier.



Concertation sur l'urbanisme, l'habitat et les déplacements

Le Grand Dijon a sollicité les membres des conseils participatifs et du conseil citoyen pour participer à la concertation sur le PLUi-HD. Son objectif est de définir les droits et obligations à respecter pour chaque projet de construction, et régir les règles de constructibilité, mais aussi les aspects des constructions. Le PLUi-HD planifiera les projets d'infrastructures et d'aménagements futurs. A long terme, il dessine ainsi le territoire de demain et agit sur le quotidien de chacun (offre de logements, de transports publics, préservation des espaces naturels, localisation des commerces et services, etc.). Des panneaux explicatifs sont exposés dans le hall de l'Hôtel de Ville. Vous pouvez vous aussi participer en vous rendant sur le site : <http://www.plui.grand-dijon.fr/>



La tranquillité renforcée à Chenôve

Un maillon supplémentaire au dispositif de tranquillité publique municipale

Sans doute avez-vous déjà croisé dans l'espace public ou au pied de votre immeuble les deux médiateurs sociaux de l'Association Grand Dijon Médiation. Facilement identifiables avec leur gilet et leur parka gris comportant au dos la mention « MEDIATION », ils effectuent des tournées pédestres en fin de journée et en soirée dans notre ville depuis début septembre 2016.

Créée et co-financée par le Grand Dijon, les villes de Dijon, Longvic, Quetigny et donc Chenôve, ainsi que les bailleurs sociaux (Dijon Habitat, ICF Méditerranée, Orvitis, SCIC Habitat Bourgogne, Villeo), l'Association Grand Dijon Médiation intervient en étroite relation avec divers services de la ville, à commencer par la Direction de la tranquillité publique, pour assurer une présence visible et réconfortante sur une tranche horaire sensible.

Les médiateurs sont à votre service pour vous écouter, vous conseiller, vous orienter. Faciles d'accès, formés à la gestion de situations conflictuelles, vous pouvez les solliciter en cas de nuisances et d'incivilités diverses, de tensions entre voisins, mais aussi de problèmes d'ordre social. Un nouveau service très appréciable qui vient utilement renforcer le dispositif municipal mis en place en matière de tranquillité publique et de prévention de la délinquance en septembre 2015, avec la création d'une direction à part entière comportant, outre 6 policiers municipaux, une équipe de 6 médiateurs et la volonté de développer de nouveaux partenariats pour toujours mieux répondre aux problématiques multiples rencontrées. Celui initié avec l'Association Grand Dijon Médiation en constitue une illustration concrète, au soutien du bien-être des Cheneveliers dans leur vie quotidienne.



Principaux secteurs d'intervention

du boulevard des Valendons à la rue Roger Salengro, place Bazin et rue des Gondrandes, ainsi que ponctuellement sur les secteurs environnants.

Horaires d'intervention

du mardi au samedi
de 16h à 23h du 15 septembre au 14 juin et
de 17h à minuit du 15 juin au 14 septembre.

Association Grand Dijon Médiation

03 80 35 29 21

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

En dehors de ces horaires, un répondeur vous indiquera comment joindre les médiateurs.

14 rue Jean Renoir - 21000 DIJON

contactmediation@agdm.fr



Près de 200 personnes étaient réunies le 6 décembre dernier en Mairie à l'initiative de Thierry FALCONNET pour échanger sur la tranquillité publique, au cœur des préoccupations. Une première à l'échelle du Grand Dijon.

Cette réunion d'informations s'est déroulée en présence de Marie-Christine TARRARE, Procureure de la République et de Thierry ALENDE,

Directeur Départemental de la Sécurité Publique. Elle s'est poursuivie par un débat pédagogique et constructif avec la salle.

Cette rencontre est une étape du partenariat entre Chenôve et l'autorité judiciaire qui, outre les réunions régulières déjà en place, va se poursuivre par la signature de plusieurs conventions et par le renforcement prévu du rôle de la Mai-

son de Justice et du Droit de l'agglomération au cœur du quartier du Mail (rue des clématites).

Pour conclure, le Maire, fidèle aux valeurs progressistes de l'équipe municipale, a insisté sur le nécessaire équilibre entre éducation, prévention, médiation et réponses pénales. Parce que « La République doit être généreuse pour pouvoir être ferme ».

Un travail partenarial engagé à l'écoute des Cheneveliers

« En 2017, nous allons poursuivre et intensifier encore la dynamique partenariale impulsée autour de quatre axes forts : la prévention - la médiation - la protection des victimes - la réponse pénale »



Patrick AUDARD, adjoint au maire délégué à la tranquillité publique, aux affaires juridiques et à la citoyenneté



1 253 000 €
d'investissement
de proximité
dont

Les projets à venir se préparent maintenant !

27 800 000 €
au service des
Cheneveliers

**Renforcement
de la tranquillité
publique
(vidéo-protection)**
50 000 €

**Ouverture
de la
Maison des
associations**
30 000 €

**Travaux
d'accessibilité**
210 000 €

**Equipement
numérique
des écoles
(2^e tranche)**
94 000 €

**Budgets
participatifs
des conseils
citoyen et
participatifs**
20 000 €

**Sécurisation
des bâtiments
communaux
dont les écoles**
200 000 €

C'est lors du Conseil municipal le 5 décembre dernier, dématérialisé pour la première fois, que les élus ont adopté le budget primitif de la Ville de Chenôve pour l'année 2017. Cette année encore, les arbitrages sont intervenus dans un contexte rendu difficile pour notre commune comme ailleurs par la poursuite de la baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat et par le faible dynamisme des recettes communales. Effectivement, pour procéder au redressement des comptes publics, l'Etat a demandé aux collectivités locales un effort sans précédent.

Malgré ce contexte tendu, il a été décidé de mettre à profit les 12 prochains mois pour préparer la seconde phase du programme de la majorité municipale de création d'une « nouvelle urbanité » à Chenôve et dégager pour les années suivantes des

marges de manœuvre financière pour les projets à venir. C'est donc un budget ambitieux et responsable qui est proposé en 2017. Au total, ce budget représente plus de 27 millions d'euros (fonctionnement et investissements).

1 253 000 euros sont consacrés aux travaux de proximité afin d'améliorer la vie de nos concitoyens, sans compter les investissements réalisés par la communauté urbaine du Grand Dijon, dont 660 000 euros en matière de voirie.

Ce budget a été préparé sans hausse nouvelle d'impôts décidée par la ville. Après l'effort exceptionnel demandé l'an dernier aux concitoyens pour maintenir le niveau des services publics, du fait de l'ampleur de la baisse des dotations d'Etat, il n'était pas question pour la majorité municipale de poursuivre dans cette voie qui touche au pouvoir d'achat des Cheneveliers.

Le Budget primitif 2017 s'appuie, par conséquent, sur de solides piliers :

- le maintien du niveau de service malgré le contexte difficile
- la maîtrise des charges de personnel
- la stabilité du niveau de fiscalité
- la stabilité des tarifs de redevance des usagers
- l'optimisation du patrimoine foncier
- une pause des dépenses d'équipement et d'investissement

Ces piliers permettent d'affirmer haut et fort les objectifs de la municipalité : une ville solidaire et tournée vers le progrès social et la transition écologique nécessaire pour entrer pleinement dans le XXI^e siècle.



« Cette pause en matière d'équipement et d'investissement est nécessaire pour préparer l'avenir et construire le Chenôve de demain tout en favorisant aujourd'hui le pouvoir d'achat des cheneveliers avec la stabilité des taux d'imposition de la ville. »

Jean VIGREUX, adjoint au maire délégué aux finances, à l'emploi et à la formation.



Le Café Pirouette

L'association Pirouette Cacaahuète existe depuis 2004. Installées depuis janvier 2016 à Chenôve, Cécile, Bénédicte, Audrey et Juliette développent des activités en faveur de l'implication au quotidien des habitants sur leur environnement ; de la maison à la ville et sur la nature environnante. Son travail s'axe en particulier sur l'appropriation des espaces publics. Questions à Cécile Artale, Directrice.

Pourquoi ce café ?

CA : Il s'agit d'une idée de longue date rendue possible grâce au partenariat de 3 ans avec la Ville de Chenôve. Le Café Pirouette propose aux habitants de se rencontrer, entre adultes ou en famille, de vivre des ateliers, pour en savoir plus sur la nature et la ville.

L'objectif est aussi que les habitants puissent apprendre à réparer, à coudre, à faire leurs cosmétiques et leurs produits d'entretien, et repartent chez eux avec de nouvelles connaissances et des

produits bons pour leur santé, leur budget, et l'environnement.

Des ateliers sont programmés au Café pour les adultes, les familles mais aussi pour les tout petits, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents. Un planning des ateliers sera régulièrement diffusé.

Nous souhaitons que ce café rassemble les habitants du quartier du Mail avec ceux des autres quartiers de la ville et plus largement avec ceux de l'agglomération dijonnaise.

Comment fonctionne ce café associatif ?

CA : Pour accéder aux activités et aux petites consommations proposées sur place (café, thé, sirop, limonade, petits gâteaux de 1 € à 2,50€), il suffit d'adhérer au Café Pirouette, via le paiement d'une adhésion de 1 an (entre 3 € et 5 € pour les habitants de Chenôve). Le Café compte aujourd'hui 120 adhérents.

Hors vacances, le café est ouvert le vendredi de 12h30 à 18h30, et le dimanche de 14h30 à 17h30. Sur ces heures d'ouverture, on vient donc discuter librement, découvrir les jeux et les livres mis à disposition, participer à une activité programmée gratuite (jeux, bricolage, dégustation,...), ou à un atelier thématique.

Plus d'infos : 03 80 45 92 23
sur le site : www.pirouette-cacahuete.net

ATELIERS DU CAFÉ

FÉVRIER 2017

- Ven. 3 - Une Belle Chevelure
- Dim. 5 - Des crêpes comme vous n'en avez jamais goûtées...
- Ven. 10 - Tricot : de la couleur /Café du Vendredi
- Dim. 12 - En Famille : Villes de demain
- Mar. 14 - Tout-Petits : Petite Graine deviendra ...
- Ven. 17 - Café du Vendredi
- Dim. 19 - «Créons» : Fleurs imaginaires
- Mar. 21 - En Famille : Animaux Imaginaires
- Mer. 22 - «Ecoutons!» : Les Petites Bêtes ...
- Jeu. 23 - «Jouons» : vélo, bus, train...
- Ven. 24 - Tout-Petits : Copains du Jardin
- Mar. 28 - En Famille : Histoires de Graines

MARS 2017 ... à suivre

- Mer. 1^{er} - «Créons» : Petites Bêtes d'Argile
- Jeu. 2 - Tricot : De la Couleur pour nos Arbres
- Ven. 3 - En Famille : Cuisines de Saison



Incroyables comestibles, un nouvel art de vivre ?

Partout en France, des espaces publics se garnissent de légumes en bacs accompagnés d'un petit panneau « nourriture à partager ». Il s'agit du fruit des Incroyables comestibles, un mouvement participatif citoyen et solidaire en pleine expansion !

Les objectifs : développer de nouveaux rapports humains basés sur la rencontre et le partage tout en favorisant la consommation locale et solidaire, saine pour la santé et l'environnement.

Le moyen : Planter, Cultiver et Partager !

Les habitants plantent là où cela est possible, en accord avec la commune, et se réapproprient ainsi l'espace public allant jusqu'à le transformer en jardin potager géant et gratuit. Certaines dynamiques communales partent d'une ou deux personnes !

Pour en savoir plus :
www.lesincroyablescomestibles.fr
Si vous souhaitez lancer une démarche d'incroyables comestibles à Chenôve :
Maison du projet 03 80 51 56 10

Chenôve
avec
vous

imaginons
ensemble

Les
Vergers
du Sud

Imaginons ensemble le « Chenôve de demain » !

En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, recréer une « nouvelle urbanité », c'est inventer les quartiers de demain où chacune et chacun d'entre nous puisse y mener son projet de vie. Favoriser votre parcours résidentiel, garantir votre bien-être au sein de votre quartier, développer les modes écoresponsables de déplacement et de consommation, promouvoir des manières nouvelles d'habiter la ville, autant d'objectifs que nous souhaitons mettre en œuvre à Chenôve. Cette vision globale, ambitieuse et écoresponsable, doit permettre de conforter durablement l'attractivité de notre ville au sein de laquelle l'Humain a d'abord sa place. C'est à la lumière de ces principes que la municipalité étudie soigneusement tous les projets structurants qui seront menés dans les années à venir, réflexion à laquelle nous avons fait le choix de pleinement vous associer.

Ainsi, dans la perspective du réaménagement du site des anciens entrepôts DIVIA au sud de Chenôve qui verra la naissance du futur quartier les « Vergers du Sud », la municipalité et la Communauté urbaine du Grand Dijon ont sollicité des équipes d'urbanistes, d'architectes et de paysagistes à travers un concours d'idées. Ces équipes ont eu carte blanche pour imaginer ce que pourrait être ce futur

quartier où sera développé une nouvelle offre de logements, diversifiée et mixte, permettant d'accueillir de nouveaux habitants et d'offrir aux cheneveliers la possibilité de s'inscrire dans un parcours résidentiel.

Sur les 11 équipes candidates, 3 ont été désignées comme lauréates du concours. Leurs propositions seront présentées à la population lors d'une réunion publique se déroulant au Cèdre le 25 janvier et dans le cadre

d'une exposition installée dans les locaux de la Maison du Projet et le hall du Cèdre jusqu'au 26 février prochain. A ce stade, il ne s'agit pas de projets « gravés dans le marbre » qui trouveront une traduction concrète sur le terrain, mais de pistes qui vont nous permettre d'élaborer ensemble ce projet pour notre futur quartier qui reprendra toutes les bonnes idées nées de cette réflexion collective, celles qui répondront à vos attentes et à vos besoins.

Voici, en avant-première, une présentation du fruit du travail des trois

équipes lauréates. Vous êtes appelés à nous faire part de vos idées pour élaborer notre projet pour les « Vergers du Sud » à travers les différents outils que nous mettons à votre disposition à cette occasion. Nous comptons sur vous et sur votre imagination créatrice !



Photo aérienne prise en 1992

Quizz

Les Cheneveliers vont-ils avoir à choisir entre les projets présentés ?

NON. A partir du 25 janvier, les Cheneveliers vont découvrir les travaux des équipes lauréates du concours d'idées d'urbanisme pour imaginer ce que pourrait être le futur quartier. Il n'est pas question de choix. De plus, ce sont des pistes (et non des « projets ») qui vont alimenter la réflexion collective. Le futur projet sera bien différent des propositions d'architectes présentées. Les Vergers du Sud restent à inventer avec l'aide de tous.

Les cheneveliers vont-ils pouvoir participer à la réflexion collective sur ce dossier ?

OUI. Pour contribuer à l'élaboration du projet, il suffit de faire parvenir ses idées soit par écrit (dans l'une des deux boîtes à idées qui seront disposées dans le hall du Cèdre et dans les locaux de la Maison du Projet), soit par mail à l'adresse prévue à cet effet :

lesvergersdusud@ville-chenove.fr

Par ailleurs, les conseils citoyen et participatifs participeront également à ce travail.

Quand le projet d'aménagement du nouveau quartier verra le jour ?

Le nouveau quartier des Vergers du Sud ne sortira pas de terre avant une dizaine d'années. Comme pour tout projet urbain, plusieurs étapes sont à respecter, la première d'entre elles est l'élaboration commune d'une proposition en lien avec tous les cheneveliers. Ensuite, cette proposition deviendra un « projet » qu'il faudra mettre en œuvre. Ce processus prendra du temps, notamment en raison de la volonté de la municipalité de vous consulter afin de co-construire ce futur quartier de Chenôve.

Phase 1 **PRÉPARATION**
septembre - novembre 2016
Analyse des offres retenues :
choix de 3 projets



Phase 2 **CONSULTATION**
Réunion publique le
mercredi 25 janvier
2017



Phase 3 **EXPOSITION**
Les 3 projets retenus exposés
du 26 janvier au
26 février 2017
au Cèdre et à la
Maison du Projet



Phase 4 **CONCERTATION**
Co-élaboration du projet avec
les habitants à partir de mars
2017

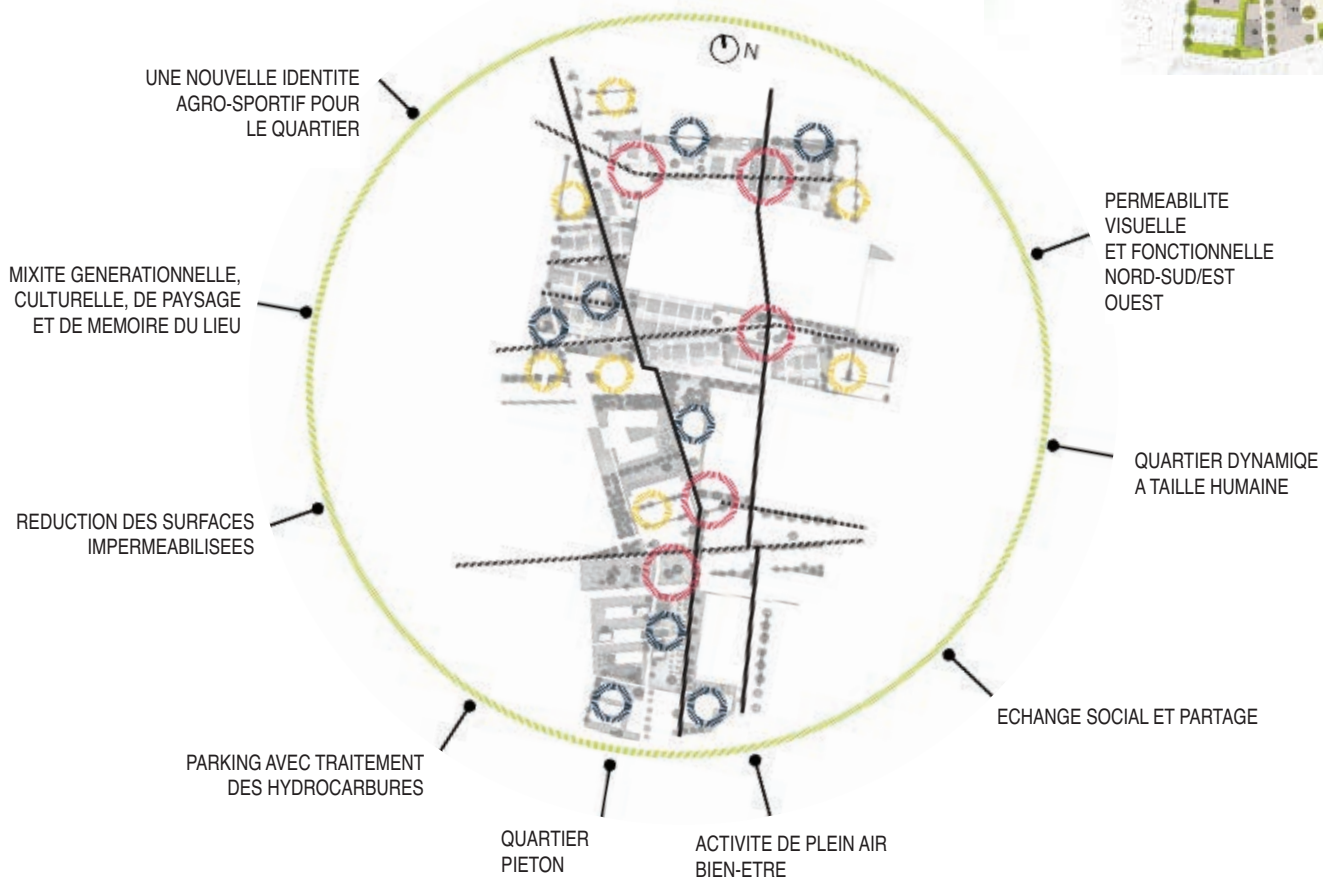


CONCOURS D'IDÉES : LAURÉAT Atelier ARSCAPE

LE GREFFAGE DYNAMIQUE



Tel une greffe, le nouveau quartier « Les Vergers du Sud » s'intègre dans le tissu urbain grâce au maillage de voies rétablissant des continuités vertes et douces avec les quartiers environnants. Très dessiné, l'espace public paysager est notamment structuré par un parc urbain où l'espace est animé par de nombreux équipements de plein-air et bâtis qui se répartissent sur l'ensemble du site. Les constructions s'inscrivent dans des îlots délimités par la trame verte. L'uniformité de l'implantation et du gabarit du bâti est équilibré par la variété des façades et des toitures.





Un quartier structuré par l'espace public et le paysage...

■ des espaces de vie quotidienne favorisant l'échange et le partage : squares, potagers, vergers, aires de pique-nique, point de vente de fruits et légumes en circuit court...

■ des lieux récréatifs : aires de jeux pour les enfants, activités culturelles de plein-air,

■ des espaces pour la pratique sportive de plein-air : basket, fitness, pétanque, frisbee...

- des espaces plantés avec une diversité d'essences :

- arbres le long des voies, bosquets reprenant les plantations du Plateau de Chenôve,
- jardins publics accueillant de la vigne, des potagers et des vergers,
- prairies fleuries dans les grands espaces ouverts,
- graminées le long des noues paysagères,
- toitures terrasse végétalisées,
- parking en dalles engazonnées,

■ des voies piétonnes et de venelles offrant des percées visuelles, de véritables fenêtres urbaines sur l'environnement proche ou lointain.

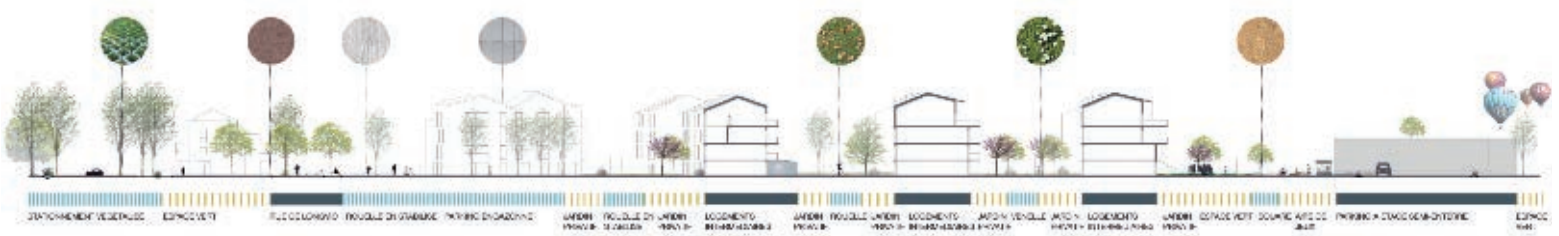
Un quartier à taille humaine...

Le projet propose de créer une nouvelle polarité urbaine, l'entrée sud de la ville et de l'agglomération dijonnaise, et une porte vers le bourg et les espaces naturels du Plateau de Chenôve.

Une large place est laissée aux piétons avec des poches de stationnement, en surface, localisées en bordure du site.

Les espaces publics sont conçus pour être des lieux de partage où l'échange intergénérationnel est encouragé.

Le projet prévoit la construction de 220 logements sous la forme de bâtiments intermédiaires et collectifs en R+3 et R+3+combles.



CONCOURS D'IDÉES : LAURÉAT Calc - Mayot-Toussaint - Gien-Pinot

LA PORTE DE CHENÔVE



1 - La « Porte de Chenôve »

Le projet propose de prolonger le tramway par un télécabine depuis la station « Carraz » à la limite Dijon-Chenôve jusqu'à l'angle Nord-Est du site. De là, le télécabine emprunte le tracé de la ligne haute tension avec un arrêt « Potagers » à la limite entre vignobles et quartier d'habitation et arrive sur le plateau de Chenôve pour donner accès à un panorama d'ensemble et à des nombreuses possibilités de promenade.

Signal fort en entrée Sud de l'agglomération dijonnaise, l'arrêt « Porte de Chenôve » est un pôle multimodal (parking relais, bus, télécabine) desservant les Vergers du Sud, les quartiers des Grand Crus et du Clos du Roy, les activités commerciales et industrielles du secteur, les espaces naturels du plateau de Chenôve...

Dans quelques années... Des parcours de visite au départ de la « Porte de Chenôve » permettront la visite de la route des Grands Crus et du bourg de Chenôve, d'emprunter les sentiers de randonnée des Climats de Bourgogne, d'accéder à la Cité de la Gastronomie et au centre histo-

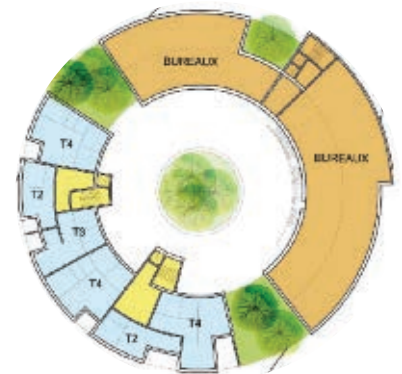
rique de Dijon en tram. Et, peut-être, d'imaginer la reconversion de la grande halle des bus en restaurants et commerces de produits locaux, salle d'exposition et de spectacles...

2 - Le Grand Parc

Le quartier est organisé autour d'un grand parc public qui fédère les emprise sportives au Nord de la rue de Longvic et les espaces verts existants au Sud en permettant un cheminement Nord-Sud sur 1km de long et créant des liens Est-Ouest de l'avenue Roland Carraz au quartier des Grands Crus.

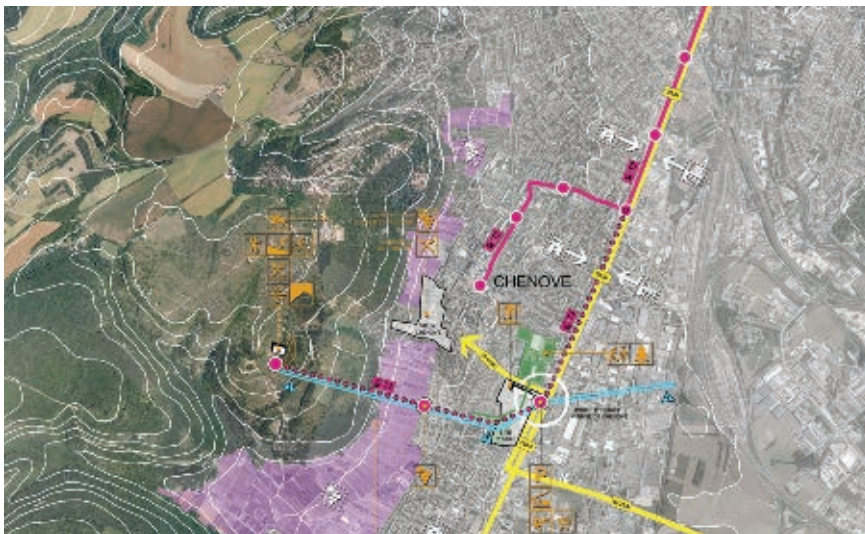
Le tissu urbain se compose de grandes parcelles bâties bordant le parc de part et d'autre :

- à l'Est, les emprises regroupent des activités le long de l'avenue Roland Carraz et des immeubles de logements de grande hauteur donnant vers l'Ouest (parc et vue lointaine),
- à l'Ouest, les constructions forment une continuité de bâti de faible hauteur le long des rues existantes et sont complétées par un bâti plus haut immergé dans le parc et laissant des percées visuelles entre parc et rue.



■ du Nord au Sud, seule la rue de Longvic interrompt le parc et les cheminements piétons.

■ d'Est en Ouest, les espaces verts communs ou individuels des parcelles jouxtent le parc. La frange Ouest du parc est dédiée aux jardins partagés et familiaux pour susciter des relations de quartier et préfigurer un avenir d'agriculture urbaine (« le parc à manger »). Le grand parc constitue également une infrastructure pour la gestion des eaux de pluie et du risque d'inondation par ruissellement pour tout le quartier.





Le quartier allie densité et biodiversité, urbanité et habitat « au vert ». Le projet prévoit la construction de 500 logements sous la forme de maison ou de bâtiments intermédiaires et collectifs en R+1 à R+8.

Conservée, la « grande halle des bus » est destinée à être transformée en équipement et services. Elle est traversée par le cheminement du parc et accueille sur son toit les terrains de sports déplacés pour les besoins du projet. L'immeuble de la station « Porte de Chenôve » ancre l'ensemble sur l'angle des deux rues et affiche la diversité des usages du quartier.

3 - Habiter le parc

La station « Porte de Chenôve » accueille un parc relais de 280 places de stationnement réparties sur 4 niveaux. Sur ce socle se situe la station de télécabine aux couleurs de Divia, immédiatement repérable depuis l'espace public et pourvue d'un accès autonome et direct. Les quais et espaces d'attente bénéficient d'une vue panora-

mique. Au dessus, un immeuble-jardin comporte des logements sur ses côtés Ouest et Sud (vue sur le parc et sur la côte viticole) et des activités côté Nord et Est (vue vers Dijon et les Alpes). Cet immeuble de grande hauteur signale l'entrée dans l'agglomération de Dijon et à Chenôve.

■ Du côté Ouest du parc, les rues existantes sont bordées de constructions basses existantes ou créées. Une deuxième épaisseur de bâti est constituée d'immeubles donnant dans le parc :

- de la rue de Longvic au télécabine, les maisons existantes de l'avenue des Droits de l'Homme et du Citoyen et de la rue Germinal comportent des jardins intimes à l'Est dont le projet préserve les qualités en évitant les vis-à-vis avec les logements créés. Les nouvelles parcelles s'adossent aux existantes. Le bâti s'oriente d'Est en Ouest et associe des immeubles collectifs en R+2 / R+3 et des maisons en bande en R+1,

- au Sud du télécabine, des grandes parcelles associent les maisons créées le long de la rue et immeubles collectifs R+3 donnant dans le parc.

■ Du côté Est du parc, des grandes parcelles mixtes associent les activités réorganisées au bord de l'avenue Carraz et des nouveaux immeubles de logements de grande hauteur côté parc :

- les parkings sont mutualisés entre logements et activités réduisant ainsi leur emprise au sol. Ils sont plantés de plus en plus densément à l'approche des logements.

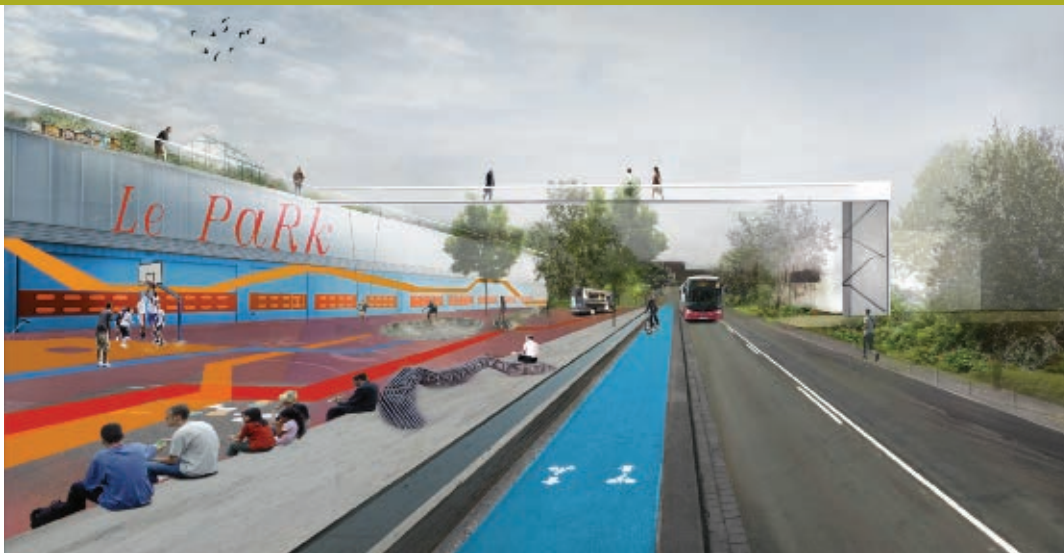
- une limite maximale à la profondeur des activités et de leurs stationnements est définie pour réserver le fond de parcelle aux immeubles de logements.

- l'activité du Super U est transférée à la place de Brico Dépôt inutilisée pour un meilleur affichage commercial sur l'avenue,

- les immeubles sont orientés face au parc et au paysage lointain. Les logements bénéficieront tous de ces vues et de prolongements extérieurs dans cette direction. Les espaces communs sont en lien direct avec le parc.

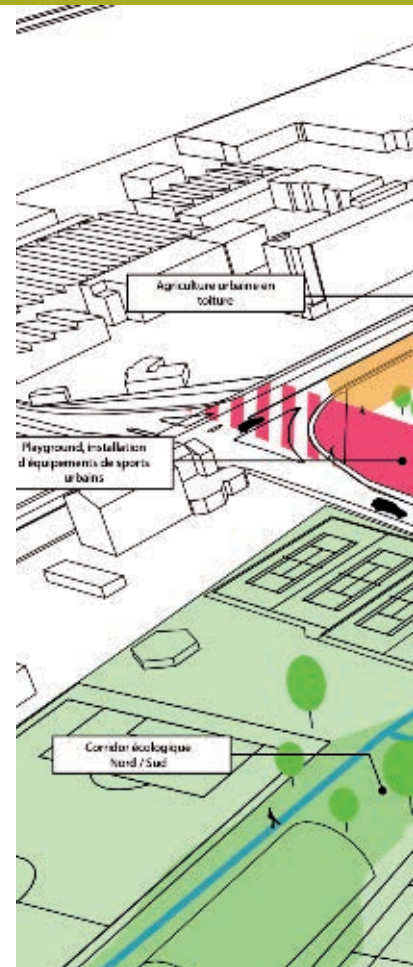


LE PARK



Le projet se tisse dans un contexte urbain fort. Le site est libre, vaste avec des franges très constituées : habitat, zone commerciale, parc, équipements sportifs... C'est une enclave libérée au cœur d'un tissu éclectique, dense, mixte, sensible au changement.

Plus qu'un projet... C'est une démarche, un processus qui sont proposés : une façon de faire le projet urbain, de le définir, afin qu'il soit souple et évolutif. Le projet se fait AVEC les décideurs, les habitants, les acteurs du site.



FRONT D'AVENUE

Plus qu'une « entrée de ville », c'est le front de l'avenue Roland Carraz ...



TOITURE JARDIN & PLAYGROUND

La toiture végétalisée sur l'ancien entrepôt offre un jardin partagé surplombant un terrain de jeux...



AGROPARKING ARBORÉ

Le bitume laisse la place au végétal arrosé par l'eau de pluie des toitures.



LOGEMENT +

Des logements pourront être construits sous la plateforme jardin ...



CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Parc existant et équipements sportifs reliés par une continuité écologique...



RÉDUCTION DU BRUIT

Les aménagements paysagers réduiront les nuisances liées au trafic sur l'avenue...



CLUSTER

Des associations feront vivre ce lieu tout au long de l'année...



LIAISON COTEAUX

Un réseau de liaisons douces descend des coteaux pour s'imposer dans le tissu urbain ...



PASSERELLE

Cette passerelle crée l'événement, c'est un point de vue sur le site, sur Chenôve.



GYMNASÉ

Implanter un gymnase pour dynamiser le stade Léo Lagrange ...



L'objectif est de créer, une promenade, un poumon vert, commun à tous les habitants du quartier. Vecteur de rencontre, de détente et de lien, c'est un des éléments constitutif du projet.



LOGEMENTS DIVIA

Des logements intermédiaires sont proposés, parallèles aux batis existants et permettant de densifier le site en continuité des logements donnant sur le parc.



LOGEMENTS EN BANDE

Des logements intermédiaires sont constitués en bande sur la même logique que les deux bâtiments collectifs préexistants, intégrant ces derniers.



LOGEMENTS PARC

Sur la rue, les constructions sont installées en alignement pour s'intégrer à la logique urbaine des alentours.



Des ATELIERS DE CO-CONCEPTION permettent de construire le projet en abordant les questions d'usage, de programme, d'ambiance, de forme bâti, d'engagement écologique, d'avenir de la Cité, de budget, d'implication des citoyens...

Le projet proposé aujourd'hui est une hypothèse, à un instant T, celui du concours d'idée. Il est issu de notre réflexion sur le site mais devra s'enrichir des regards croisés de chacun, des attentes des acteurs. Évolutif, le projet pourra se reconfigurer suivant les ACTIONS qui seront définies et retenues.

Le projet prévoit la construction de 300 logements sous la forme de bâtiments intermédiaires et collectifs en R+1+combles à R+3+combles. Au final, la forme urbaine - illustrée à titre purement indicatif et schématique au stade du concours d'idée - découlera de la démarche participative mise en place.

Co-Conception

Le projet se fait en co-conception. Pas une concertation "polie", mais une véritable co-conception.

Des ATELIERS DE CO-CONCEPTION sont organisés par STUDIO MUSTARD, avec les habitants des zones limitrophes, avec les citoyens concernés, les responsables des commerces et entreprises situés à proximité, les associations investies, les représentants et élus de la Ville de Chenôve et du Grand Dijon.

L'ATELIER DE CO-CONCEPTION aborde une thématique. Il fait émerger les problématiques liées, les potentiels, les possibles afin que chacun soit en pleine connaissance de ce qui va motiver une décision, un choix urbain. La trame du projet se constitue des regards croisés de chacun, en intelligence. C'est après chaque atelier que revient à l'urbaniste la tâche de « dessiner », de formaliser ce qui a été décidé de manière collégiale. C'est sa compétence au sein du groupe constitué.

Dans le cadre de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'ensemble des groupes politiques du conseil municipal disposent du

2017 : LE CHANGEMENT, C'EST POUR QUAND ?

Le début de l'année est l'heure des bilans et des perspectives. Qui plus est lorsque le mandat est à sa moitié : bilan de trois années de mandature municipale, perspectives pour les trois prochaines années.

Notre groupe a évolué : deux conseillers ont choisi de rejoindre la majorité, un dès la première année, Nordine ACHERIA, l'autre, Anissa LAKRI, l'an passé suite à la démission de Roland PONSAA. Quatre (Caroline CARLIER, Yves Marie BRUGNOT, Yolanda MARINO et Sylvain BLANDIN) ont souhaité poursuivre un mandat que 39% de cheneveliers votants leur ont confié, conscients de l'importance d'une contrebalance du pouvoir municipal. Et à ce jour, sans aucune prétention, notre groupe « Chenôve entre vos mains », incarne la seule opposition élue à la municipalité. En effet, il n'y a plus de représentants du Front national : M. Chérin est totalement inexistant. Il est absent du conseil, des commissions municipales depuis plus d'une année : celles et ceux qui ont cru en son parti, qui plus est par deux fois - élections municipales et départementales - se sont bien faits bernier ! Les autres représentants du Front national ont, jusqu'à l'avant-dernier conseil, été présents mais curieusement silencieux ; ils ont toujours voté comme la majorité sans aucune explication pour expliquer leur positionnement.

En ce qui nous concerne, nous nous sommes associés, autant qu'il nous l'a été accordé, aux travaux municipaux en y apportant des critiques constructives, c'est à dire dans le souci des électeurs que nous représentons. Si la carte de vœux du Maire pour 2017 vante une ville de Chenôve participative, cette ambition, celle d'être plus proche des habitants, faisait partie intégrante de notre programme : nous nous en réjouissons.

Pour autant, il est primordial de continuer à jouer notre rôle, à savoir pouvoir exprimer nos idées ouvertement en

conseil municipal, voter sans aucune contrainte : nous nous abstenons toujours sur le vote du budget ou sur d'autres points dont nous n'avons pas l'entière lisibilité (par exemple, lorsqu'intervient la Société Publique Locale d'Aménagement du Grand Dijon - SPLAAD-). En effet, si le système politique français de gouvernance (quel que soit les partis au pouvoir, y compris les plus extrêmes) reste cloisonné et donc peu innovant, apporter de nouvelles idées pour faire de la politique autrement est un combat du quotidien. Au delà d'un programme politique qui rétablisse un équilibre plutôt qu'il creuse les inégalités sociales (sur lequel nous ne pouvons que nous retrouver avec la majorité municipale), il s'agit d'évoluer encore sur les pratiques démocratiques et émancipatrices.

Nous ne connaissons pas ce que l'avenir nous réserve, le contexte politique international pouvant avoir de lourdes conséquences sur l'Europe et, par conséquent, impacter notre vie de tous les jours.

Par ailleurs, la droite française se resserre autour d'un courant ultra-conservateur plus qu'inquiétant car il est à l'encontre d'un progrès social. Et, « cerise sur la gâteau », les prochaines élections ne sont guère prometteuses pour ce qu'il reste de la gauche. Il sera peut-être nécessaire de remettre ensemble « cartes sur table ». Mais pas à n'importe quel prix, car un constat reste bien réel : celui d'un système de représentation démocratique à bout de course.

Gardons l'espoir d'une autre manière de faire de la politique, celle qui vise au bien-être de toutes et de tous, où chaque citoyen y a sa place !

Meilleurs vœux pour l'année 2017,

Caroline CARLIER

Présidente du groupe

« Chenôve entre vos mains »

3, impasse Prosper Gallois à Chenôve

06 78 73 44 50

NOS VOEUX 2017

Pour ceux qui, comme nous élus communistes, aspirons à des jours meilleurs dans une et un monde plus juste, plus beau, plus fraternel, formuler les traditionnels bons vœux par ces temps n'est pas chose facile !

Il faut dire que 2016 n'a pas franchement tenu ses promesses : loi travail, violences policières, attentats, guerre en Syrie, crise migratoire, sans parler de l'élection de Donald Trump, ultime recours d'un peuple lassé du mépris des élites et de la relégation sociale.

2017 sera pour nous en France, une année de grands choix politiques, bien qu'on nous annonce le débat déjà confisqué par un tiercé alternatif pour que nous restions sur les rails du libéralisme à plusieurs programmes interchangeables.

Entre la tentation du repli nationaliste et xénophobe proposé par l'extrême droite, la fuite en avant libérale derrière une droite extrême revancharde ou la poursuite de la politique sociale-libérale actuelle (nous ne nous sommes pas dupes de la laborieuse conversion du Premier ministre en candidat de gauche) il nous faudra batailler ferme pour convaincre les Français de faire un autre choix : celui de placer l'humain au cœur des politiques publiques.

Devant l'imminence de la catastrophe et dans le débat démocratique qui va s'installer, dans les bourrasques idéologiques qui nous attendent, il nous faudra nous appuyer sur toutes les valeurs qui ont construit, qui font vivre et travailler ensemble notre équipe municipale, progressiste et solidaire, valeurs garantes de l'unité de notre ville. Chenôve se remet des cicatrices de la dernière campagne municipale, retrouve sa sérénité et le socle de ses principes historiques qui font sa force. Gardons-nous de jouer une nouvelle fois avec le feu à l'occasion de la prochaine campagne. Une ville, une circonscription, un pays, ne sont jamais la propriété insaisissable des cuisines politiques.

Notre confiance dans la démocratie, qui nous fait aller au plus près des citoyens, dans la solidarité, la justice sociale, la fraternité qui

même espace d'expression qu'ils peuvent occuper de la façon dont ils le souhaitent.

fait un accueil digne et humain aux familles de réfugiés à Chenôve, dans l'espoir d'un monde en paix, plus fraternel et plus juste : voilà le ciment qui nous unit.

Nous sommes capables de construire un avenir pour notre ville, nous pouvons rendre possible un avenir pour nous-mêmes. Au moment où d'autres veulent remettre en cause notre modèle social sachons débattre dans la dignité préservée et le lien social maintenu.

Déjouons ensemble le scénario déjà annoncé entre la droite et l'extrême droite et contribuons „ : à la construction d'une nouvelle majorité politique à gauche, une majorité présidentielle, législative, populaire et citoyenne. Et nous sommes nombreux à souhaiter une issue progressiste à la crise actuelle, une issue de progrès social, écologique et démocratique. Dans la confusion politique, certes, mais une majorité à aspirer bel et bien à un nouveau choix de société, à un nouvel avenir. Nouvel avenir livré par notre Parti dans ses propositions pour un pacte de majorité : « La France en commun » : Une France qui retrouve l'ambition de la paix et de la fraternité, à l'offensive pour une gestion responsable et équitable des biens communs de l'humanité, protectrice des droits humains et de la planète, à l'action courageuse pour prendre le pouvoir sur la finance et réorienter ses moyens financiers vers la promotion des capacités humaines. Dans les actes, pas seulement dans les paroles d'un soir de meeting au Bourget !

Paix, lutte contre la finance et nouvelle ambition de progrès social, voilà comment nous, communistes envisageons un nouveau pacte de majorité pour 2017. Utopique ? Impossible ?

« Tout paraît impossible jusqu'à ce qu'on y arrive ». N. Mandela
Alors bonne année 2017 et « ensemble allons au-devant de la vie »

Martino AMODEO
Président du groupe
des élus communistes et républicains

CHENÔVE 2017 : ON CONTINUE.

2016 aura été pour Chenôve une année ponctuée de grandes avancées :

- Renforcement de la démocratie participative et de proximité (conseils participatifs, conseil participatif de la jeunesse, conseil citoyen, permanences des élus et visites de quartiers...)
- Relance de grands projets structurants (travaux engagés sur la centralité, concours d'idées en vue de l'aménagement du futur quartier des « Vergers du sud », site ex-Divia...)
- Modernisation de l'administration communale
- Equipement numérique des écoles et travail de recherches universitaires visant à mesurer l'impact des ces nouvelles technologies sur les apprentissages des élèves
- Travail sur le projet éducatif global
- Partenariats renoués et initiatives fortes sur les questions de tranquillité publique
- Soutien permanent à l'ensemble des associations présentes sur notre territoire
- Poursuite des actions entre la ville et les entreprises de Chenôve

Attachée à faire vivre notre devise républicaine pour tous, à incarner les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, votre majorité unie derrière notre maire, Thierry Falconnet, aura travaillé sans relâche pour renforcer notre cohésion sociale et territoriale. Au quotidien, nous voulons œuvrer pour une société plus juste, plus égalitaire. C'est notre engagement, ce sont nos choix : « nous croyons toujours à l'action publique et à la promesse républicaine »

2017 sera une année décisive pour notre pays.

Les élections présidentielles et législatives s'annoncent dans un contexte international et européen incertain, lourd de dangers, de tensions avec des tentatives identitaires et extrémistes qui divisent et menacent les solidarités.

A Chenôve, fidèles à nos valeurs de gauche, nous entendons aborder ces perspectives en défendant avec force notre volonté de ne pas céder à l'air du temps, en nous appuyant sur notre attachement à la laïcité, vertu républicaine garantissant la liberté de conscience pour tous et le respect pour chacun.

Pour cela, la poursuite de notre projet municipal ambitieux, la réussite du passage à la métropole sans perte de souveraineté, la préservation de notre autonomie budgétaire pour conforter une institution municipale forte et présente au service de tous les cheneveliers constitueront notre cap.

Lors de l'adoption du budget 2017, nous avons conjugué une pause fiscale et une pause dans les investissements afin de consolider notre santé économique et aborder le lancement de la seconde phase du PNRU2 (programme de renouvellement urbain) en 2018.

L'ensemble de notre action et de nos décisions doivent s'inscrire dans une démarche globale. C'est l'avenir de tous, c'est l'avenir des générations à venir qui est en jeu.

C'est donc dans un esprit de responsabilité que nous abordons avec vous cette nouvelle année au cours de laquelle nous vous proposerons des initiatives innovantes construites avec tous et consolidant la confiance dans notre avenir commun.

C'est le sens progressiste des vœux que nous vous adressons à tous et à chacun pour cette nouvelle année.

Patrick AUDARD et Brigitte POPARD
Coprésidents du groupe
des élus socialistes, écologistes,
radicaux et républicains de progrès
03 80 51 56 35

RECENSEMENT

Le recensement, c'est utile à tous !

Du 19 janvier au 25 février 2017

Les trois agents recenseurs sont Ouafae BOURAKKADI, Bouchra KACHIN et Marion HAMADI. L'une d'elles se présentera chez vous, munie de sa carte officielle. Elle vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



DON DU SANG

RÉSERVES FAIBLES



Maintenant c'est urgent !

Le CCAS a conventionné avec l'Amicale du Don du sang bénévole de Chenôve et l'EFS pour faciliter l'organisation de collectes sur la ville et la diffusion des informations.

Les prochaines collectes de sang à Chenôve auront lieu à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de 15 h à 19h30, les lundis 20 février et 24 avril 2017.

JUMELAGE



Cours d'allemand

Les cours d'allemand ont repris dans le cadre des activités du Comité de Jumelage de Chenôve (CJC). Ils ont lieu les mardis de 18h30 à 20 h au Tremplin (CCAS). La participation financière qui couvrira les séances de janvier à fin juin s'élève à 40 € (adhésion à l'association CJC nécessaire).

La prochaine sortie du CJC est programmée pour le Carnaval en Allemagne du 24 au 26 février 2017. La MJC et le Tremplin participeront à cette sortie.

Pour tout renseignement, s'adresser : au 06 78 53 48 55 ou par email jumelagechenove@gmail.com

QUOI DE NEUF À LA BIB ?

La bibliothèque François Mitterrand, c'est bien plus que des livres !

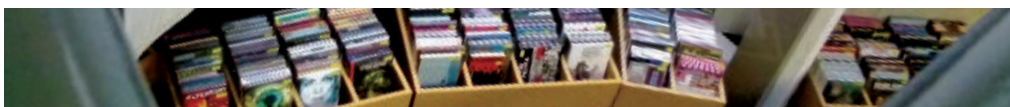
Si vous voulez lire sur place, consulter internet, travailler, participer aux animations, assister aux spectacles... il vous suffit d'entrer.

Si vous souhaitez emprunter des documents pour une durée d'un mois : Jeux vidéo : WII, PS3 et PS4, disques, DVD, livres enregistrés, BDs, Polars, SF, livres scientifiques, philosophiques, historiques, drôles ou émouvants, pour cuisiner jardiner ou bricoler... Inscrivez-vous ! L'adhésion est gratuite pour les enfants et étudiants, les demandeurs d'emploi, les adultes handicapés, les personnes ne payant pas d'impôts sur le revenu et habitant Chenôve. Si vous avez la carte pass'port culture, l'inscription à la bibliothèque est gratuite.

Pour les personnes n'habitant pas Chenôve, le tarif adultes est de 15,50€ et de 8,20 € pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

BON À SAVOIR :

l'inscription à la bibliothèque vous donne droit à des tarifs réduits sur certains spectacles du Cèdre.



COUPS DE CŒUR



L'ENFANT QUI MESURAIT LE MONDE ROMAN ADULTE

METIN ARDITI
Ed. Grasset

À Kalamaki, île grecque dévastée par la crise, trois personnages vivent l'un près de l'autre, chacun perdu au fond de sa solitude. Le petit Yannis, muré dans son silence, mesure mille choses, compare les chiffres à ceux de la veille et calcule l'ordre du monde. Maraki, sa mère, se lève aux aurores et gagne sa vie en pêchant à la palangre. Eliot, architecte retraité parcourt la Grèce à la recherche du Nombre d'Or, raconte à Yannis les grands mythes de l'Antiquité, la vie des dieux, leurs passions et leurs forfaits...

Un projet d'hôtel va mettre la population en émoi. Ne vaudrait-il pas mieux construire une école ?



MATIÈRES NATURELLES LOISIR CRÉATIF

STÉPHANIE DE TROIS FOIS RIEN
Le Temps Apprivoisé

Une palette de bois devient une étagère tendance, quelques morceaux de fil de fer et des chutes de papier de livres anciens fusionnent pour former un bouquet de fleurs éternel, une libellule réalisée en transfert se pose sur un morceau de lin transformé en vide-poches mural ...



ENFANTILLAGE DE NÖEL MUSIQUE

ALDEBERT & OLDELAF

Avec les participations de Michaël Gregorio, Oldelaf, Florent Marchet, Pauline Croze et Jean-Pierre Marielle en Père Noël.

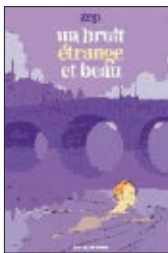


ANIMATION

Nuit des bibliothèques

Le 25 novembre 2016 et pour la première fois, 11 bibliothèques de l'agglomération dijonnaise ont donné rendez-vous ensemble pour des animations décalées, drôles, instructives...

A Chenôve, vous avez pu : chanter, danser, déguster des soupes, vous relaxer... Si vous voulez en avoir un aperçu (et regretter de ne pas être venus), rendez-vous sur le site de la bibliothèque.



UN BRUIT ÉTRANGE ET BEAU BD ADULTES

ZEP

Ed. rue de Sèvres

William a choisi la solitude et le silence il y a 25 ans en intégrant l'ordre religieux des chartreux. Quand un héritage le contraint à quitter le monastère pour Paris, c'est tout un monde nouveau qu'il doit apprivoiser, des certitudes longuement forgées à interroger et surtout, son ancienne vie, laissée là, qu'il va retrouver.



UN ENFANT PARFAIT JEUNESSE

MICHAEL ESCOFFIER
Ed. école des loisirs

Le jour où M et Mme Dupré voulurent un enfant parfait, ils achetèrent Baptiste, un petit garçon vraiment parfait... jusqu'au jour où... Une histoire rigolote, qui s'adresse aux enfants parfaits, mais aussi aux autres, et surtout à leurs parents !



WALLS MUSIQUE

KINGS OF LEON.

Les 3 frères Followill et leur cousin déroulent à merveille leur rock garage teinté de country et de blues. Enregistré à Los Angeles, ce nouvel album a été réalisé en collaboration avec Markus Dravs (Arcade Fire, Coldplay, Florence & The Machine).

JANVIER

25 MERCREDI • RÉUNION PUBLIQUE
PRÉSENTATION DES PROJETS CONCOURS D'IDÉES
« **LES VERGERS DU SUD** » • 19H • LE CÈDRE

27 VENDREDI • **AMIR** • 20H30 • LE CÈDRE

29 DIMANCHE • SOUVENIR **MAXIME GUILLOT**
10H45 • CIMETIÈRE
SOUVENIR **MARCEL NAUDOT**
11H15 • HÔTEL DE VILLE

FEVRIER

3 VENDREDI • **K6FM LIVE**
À PARTIR DE 20H • LE CÈDRE

4 SAMEDI • RENCONTRE **MARCEL YANELLI**
OUVRAGE « **J'AI MAL À L'ALGÉRIE DE MES
VINGT ANS, CARNETS D'UN APPELÉ** »
10H • ESPACE CULTUREL F. MITTERRAND

10 VENDREDI • **ORCHESTRE VICTOR HUGO
FRANCHE-COMTE** • 20H • LE CÈDRE

13 LUNDI • **THÉ DANSANT**
14H • SALLE DES FÊTES

13 LUNDI • **LEBENS LAUF • LA CITÉ DE LA VOIX
ET L'ESM BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ**
18H • LE CÈDRE • *Réservation au 03 80 51 55 07*

13 LUNDI • **CONSEIL MUNICIPAL**
19H • HÔTEL DE VILLE • 2^{EME} ETAGE

16 JEUDI • **FESTIVAL À PAS CONTÉS**
« **CES FILLES LÀ** » • 20H • LE CÈDRE

17 VENDREDI • **DELUXE** • 20H30 • LE CÈDRE

18 SAMEDI • **CIE LESENCOMBRANTS**
10H30 • ESPACE CULTUREL F. MITTERRAND

20 LUNDI • **COLLECTE DE SANG**
15H À 19H30 • SALLE DES FÊTES

21 & 22 JEUDI • **FESTIVAL À PAS CONTÉS**
« **LE PETIT BAIN** » • 10H ET 15H • LE CÈDRE

27 LUNDI • **SHOWCASE VIRGIN RADIO**
À PARTIR DE 20H30 • LE CÈDRE

MARS

7 MARDI • **FEMMES-HOMMES, INÉGALITÉ ?**
20H • LE CÈDRE • *Réservation au 03 80 51 56 25*

8 MERCREDI • **CAHINA BARI** • 20H • LE CÈDRE
EL OUED EL OUED POUSSIÈRES DE VIE...POUSSIÈRES D'AMOUR...

11 SAMEDI • **JAZZ MANU KATCHE** • 20H • LE CÈDRE

18 SAMEDI • **LES FRANGLAISES** • 20H • LE CÈDRE

25 SAMEDI • **À PLATES COUTURES CIE NOSFÉRATU**
THÉÂTRE CITOYEN INSPIRÉ DU COMBAT DES
EX LEJABY ET SUIVI D'UN DÉBAT • 20H • LE CÈDRE

26 DIMANCHE • **TOURNOI BAD'LOISIRS**
GYMNASE DU CHAPITRE

AVRIL

1^{ER} SAMEDI • **FESTIVAL JAZZ**
19H • SALLE DES FÊTES • HÔTEL DE VILLE

1^{ER} SAMEDI • **LA CLÉMENCE DE TITUS**
COLLECTIF PYGMA'Z • 20H • LE CÈDRE

2 DIMANCHE • **CARNAVAL**
À PARTIR DE 14H • ESPLANADE DU CÈDRE

2 DIMANCHE • **COLLECTIF PYGMA'Z,
LA CLÉMENCE DE TITUS** OPÉRA
17H • LE CÈDRE • *Réservation au 03 80 51 56 25*

3 LUNDI • **CONSEIL MUNICIPAL**
19H • HÔTEL DE VILLE • 2^{EME} ETAGE

6 JEUDI • **LE TOUR DU MONDE DES DANSES
URBAINES EN 10 VILLES** DANSE • 19H • LE CÈDRE

8 SAMEDI • **MATMATAH** • 20H30 • LE CÈDRE

14 VENDREDI • MUSIQUE ITALIENNE **ORCHESTRE
SYMPHONIQUE INTER-ÉCOLES DE MUSIQUE DE
CÔTE D'OR** • 20H • LE CÈDRE

23 DIMANCHE • **1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES** • DE 8H A 19H • HÔTEL DE VILLE

24 LUNDI • **COLLECTE DE SANG**
DE 15H À 19H30 • SALLE DES FÊTES

30 DIMANCHE • **HOMMAGE À PIERRE MEUNIER**
11H • HÔTEL DE VILLE
JOURNÉE NATIONALE DU **SOUVENIR DES
VICTIMES ET DES HEROS DE LA DÉPORTATION**
11H15 • MONUMENT AUX MORTS



EXPOS

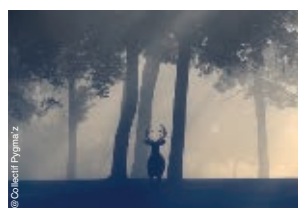
16 JANVIER > 12 FÉVRIER
LE FRAC S'INVITE AU CÈDRE

26 JANVIER > 26 FÉVRIER
LES VERGERS DU SUD
LES TROIS LAURÉATS DU CONCOURS
D'IDÉES D'URBANISME
LE CÈDRE ET MAISON DU PROJET

6 > 15 FÉVRIER
MODE DE VIE CRÉATIONS
D'ARTISTES ET D'HABITANTS
LE CÈDRE

13 > 27 MARS
1936 : LE FRONT POPULAIRE
LE CÈDRE

27 MARS > 30 AVRIL
LE FRAC S'INVITE AU CÈDRE

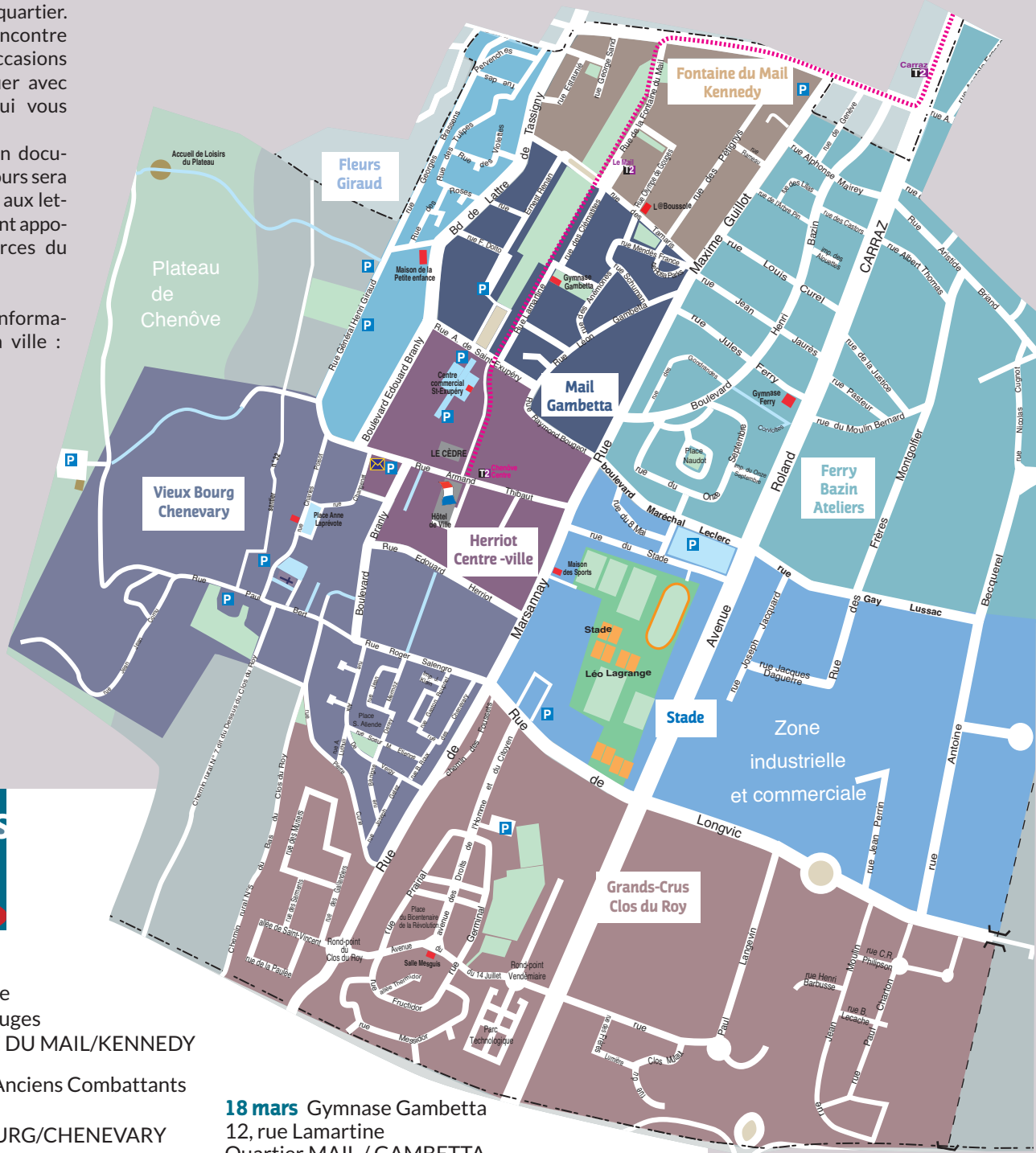


Les samedis matin, les élus de Chenôve tiennent des permanences près de chez vous et réalisent des visites de quartier. Ces moments de rencontre sont autant d'occasions d'échanger et d'évoquer avec vous les questions qui vous tiennent à cœur.

Pour vous informer, un document détaillant le parcours sera diffusé dans vos boîtes aux lettres et des affiches seront apposées dans les commerces du secteur.

Vous retrouverez les informations sur le site de la ville : www.ville-chenove.fr

QUEL EST MON QUARTIER ?



PERMANENCES des élus samedis de 9h à 11h

4 février L@ Boussole
2, rue Olympe de Gougues
Quartier FONTAINE DU MAIL/KENNEDY

11 février Salle des Anciens Combattants
5 place Laprêvôte
Quartier VIEUX BOURG/CHENEVARY

25 février Maison des sports
15, rue de Marsannay
Quartier STADE

4 mars Maison de la petite enfance
1, rue Général Giraud
Quartier FLEURS/GIRAUD

11 mars Gymnase Ferry
Rue Jules Ferry
Quartier FERRY/BAZIN/ATELIERS

18 mars Gymnase Gambetta
12, rue Lamartine
Quartier MAIL / GAMBETTA

25 mars Accueil Liberté
Centre commercial Saint-Exupéry
Quartier HERRIOT / CENTRE VILLE

8 avril Salle des Anciens Combattants
5 place Laprêvôte
Quartier VIEUX BOURG / CHENEVARY

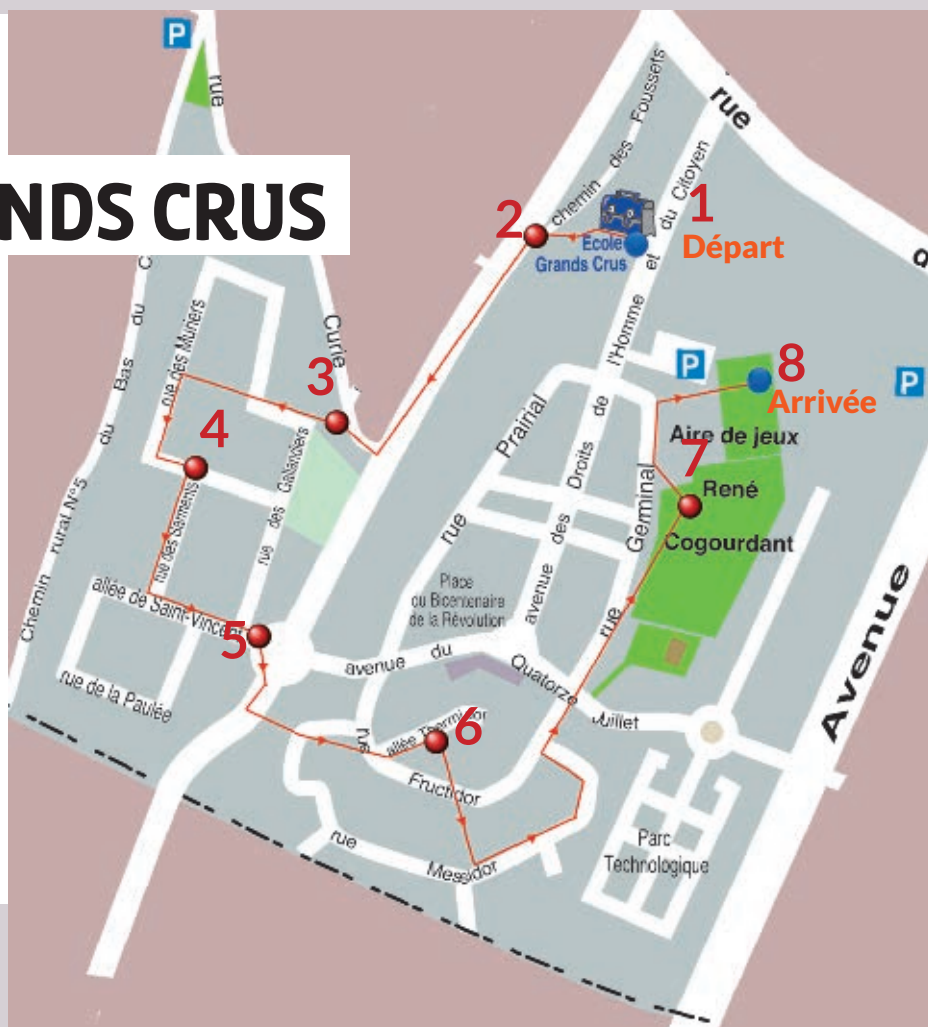
15 avril Salle Mesguis
32, avenue du 14 Juillet
Quartier CLOS DU ROY / GRANDS CRUS

QUARTIER

CLOS DU ROY - GRANDS CRUS

Samedi 18 février 2017
de 9h à 12h

- 1- 9h : départ parking du groupe scolaire des Grands Crus
- 2- 9h10 : arrêt de bus «Fousset»
- 3- 9h40 : rue Pierre Curie, à proximité des serres municipales
- 4- 10h05 : angle rue des Murgers / rue des Sarments
- 5- 10h30 : rond-point du Clos du Roy
- 6- 11h : allée de Thermidor
- 7- 11h25 : square des Grands Crus (Skate parc)
- 8- 12h : arrivée à l'espace Cogourdant



QUARTIER

FONTAINE DU MAIL - KENNEDY

Samedi 1^{er} avril 2017
de 9h à 12h

- 1- 9h : départ du centre commercial Kennedy
- 2- 9h40 : parking du 37 rue des Pétignys
- 3- 10h05 : l@ Boussole
- 4- 10h30 : centre nautique
- 5- 11h : rue George Sand
- 6- 11h25 : angle rue de la Fontaine du Mail/ boulevard des Valendons
- 7- 11h40 : parking de la MUSSP
- 8- 12h : arrivée à la maison du lien social



K6 FM 101.6

LA RADIO 100% CÔTE-D'OR



K6FM LIVE #6
VENDREDI 3 FÉVRIER

AVEC À CHENÔVE

CORSON - JULIE ZENATTI - ANNA KOVA

DAMIEN LAURETTA - BEL PLAINE

KED-CRO, FIGURE 2 STYLE

20h au Cèdre - Concert gratuit sur invitations à retirer sur k6fm.com dans la limite des places disponibles. Ouverture des portes à 19h, placement debout/assis non numéroté



FOXNEP
PHOTOGRAPHE



Étoile 21 V.I



CAISSE D'ÉPARGNE
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



Carrefour
Quetigny

LES REMIARTS
RESTAURANT

GRAND QUETIGNY

L'ENTREPÔT
DU BRICOLAGE

Le bricolage à prix entropôt.

NOVOTEL
HOTELS & RESORTS

Conforama

Il se tient où vous en profiter

Salsapèpe

